

le grillon de bliesbruck



Millery 1948

NOTRE PAGE DE COUVERTURE

Photo prise lors de 4 semaines de vacances des enfants de
Bliesbruck à Millery en 1948

Monsieur Victor Lersy avait accompagné les enfants de
l'école de M. Thiry et Mme Beck.

De gauche à droite 1ère rangée

Yvonne Rinck, Mylène Ruppert, Amélie Lang, Marie Thérèse
Lauer, Marie Louise Burgund, Emilie Broquard

De gauche à droite 2ème rangée

Bertrand Wack, Roland Litzenburger, Claude Théobald,
Joseph Kunz, Marcel Muller, Pierrot Gombert

Le mot du maire

Lors de sa dernière séance, le Conseil Municipal de la Commune s'est essentiellement réuni afin de voter les différents budgets communaux : budget principal, budget de l'eau et budget du nouveau lotissement à l'entrée du village au « Muchlberg ».

La Commune aura peut-être élaboré le budget de l'eau pour la dernière fois. En effet, de par la loi Nôtre, si celle-ci n'est pas partiellement amendée sur la distribution de l'eau potable, la Commune de Bliesbruck perdra cette compétence au profit de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluence et ce à partir du 1^{er} janvier 2020.

Au budget de l'eau, la Commune de Bliesbruck a distribué 30 700 m³ en 2018. Ce budget présente pour 2018 une marge positive de 5 820 €, soit 15 % des recettes tous frais déduits.

Si la loi Nôtre doit s'appliquer après 114 ans, notre réseau étant en fonction depuis 1906, Bliesbruck perdra cette compétence et ce sera la C.A.S.C. qui gèrera notre réseau d'eau potable et bien sûr aussi toute la facturation : un grand chamboulement !

En ce qui concerne le budget principal, nos prévisions de recette seront impactées, cette année encore, par une légère diminution des dotations et par aussi une mise en vente de moins de bois d'œuvre en provenance de notre forêt communale, ce qui représentera une baisse de 25 000 €.

Nos charges de fonctionnement restant stables, la Commune, après le paiement du capital de la dette, pourra encore disposer de 80 000 € pour son investissement.

Néanmoins les investissements communaux de l'exercice 2019 seront de l'ordre de 200 000 €.

Au programme :

- * le numérique à l'école
- * la mise en peinture du pont de la Blies
- * la rénovation intérieure des vestiaires sportifs
- * la voirie définitive de l'extension rue des Vergers, côté droit
- * la rénovation des fontaines au petit côté le Kriesbrunne et rue Wirig la fontaine du bas
- * l'installation d'une chaudière au gaz au presbytère
- * la rénovation partielle d'accotements et de voirie (rue de la Blies et, à l'annexe Hermeskaappel, route vers Woelfling - Wiesviller).

L'ensemble de ces travaux sera financé par différentes subventions, par la taxe d'aménagement, le fonds de compensation de la TVA et avec 80 000 € d'autofinancement. La Commune n'aura pas recours à un emprunt.

Pour le lotissement, où les travaux devraient être achevés fin juin, l'ensemble a été réalisé financièrement avec une avance de trésorerie bancaire sur trois ans d'un montant de 800 000 €.

Les terrains de la première tranche (16 lots) seront disponibles pour l'été. La vente des terrains à bâtir, à terme, permettra de rembourser l'emprunt contracté.

Avec ce lotissement, la commune de Bliesbruck sera à nouveau en mesure de proposer des places à bâtir aux jeunes du village et également aux couples de la proche région ce qui, entre autres, maintiendra un dynamisme dans notre démographie et contribuera aussi à pérenniser notre école maternelle et nos deux classes élémentaires.

La nature est en fleur, les beaux jours ne font que commencer. Des associations ont déjà organisées certaines de leurs manifestations, d'autres sont à venir. Souhaitons à tous ces bénévoles un franc succès à leurs différentes fêtes et animations et surtout, tout au long des mois à venir, soyons nombreux à y participer et ainsi leur manifester notre soutien.

Ces diverses festivités, indispensables dans la vie d'un village, sont également des moments de rencontre, d'échange et de grande convivialité, ne l'oublions pas.

Jean-Luc LUTZ.

INFORMATION

COMMUNALE

Commune - BLIESBRUCK

Document de valorisation financière et fiscale 2018

TRES. SARREGUEMINES MUNICIPALE

Les recettes de fonctionnement

STRUCTURE ET EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à encaissement) ou d'ordre (sans encaissement), peuvent être regroupées en six catégories principales :

1. Les produits issus de la fiscalité directe locale (TH, TFB, TFNB, TAFNB, CFE, CVAE, IFER, TASCOT, FNGIR) nets des reversements.
2. Les dotations et participations de l'Etat et des autres collectivités (dont la DGF)
3. Les produits courants (locations, baux, revenus de l'exploitation, des services publics).
4. Les produits financiers.
5. Les produits exceptionnels.
6. Les produits d'ordre (exemples : produits des cessions d'immobilisations, reprises sur amortissements et provisions, différences sur réalisations négatives reprises au compte de résultat).

REPERES

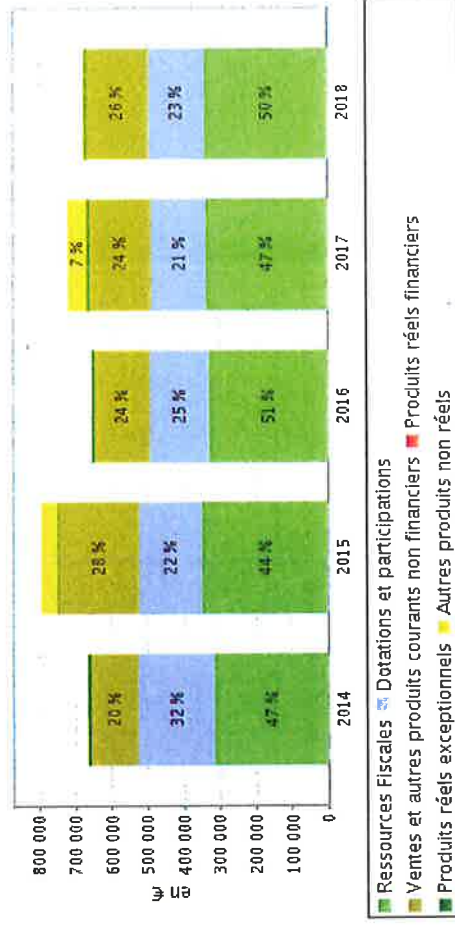
2018

En €/hab	Montant en € par hab pour la strate de référence		
	Commune	Département	Région National
Ressources Fiscales	334	377	400 434
Dotations et participations	152	172	172 208
Ventes et autres produits courants non financiers	170	98	112 107
Produits réels financiers	0	0	0 0
Produits réels exceptionnels	3	15	24 11

Strate de référence :

Population : 1018

Régime fiscal : FPU : Communes de 500 à 2 000 habitants



Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement met en perspective les recettes comptabilisées par rapport à la prévision budgétaire.

TAUX DE REALISATION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN 2018

Ressources Fiscales	101,25 %
Dotations et participations	110,79 %
Produits courants	112,24 %
Produits financiers	0,00 %

Les dépenses de fonctionnement

STRUCTURE ET EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à décaissement) ou d'ordre (sans décaissement), peuvent être regroupées en six catégories principales :

1. Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances ...).
2. Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
3. Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus ...).
4. Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de renégociation ...).
5. Les charges exceptionnelles.
6. Les charges d'ordre (exemples : dotations aux amortissements et provisions, valeur comptable des immobilisations cédées, différences sur réalisations positives transférées en investissement).

REPERES

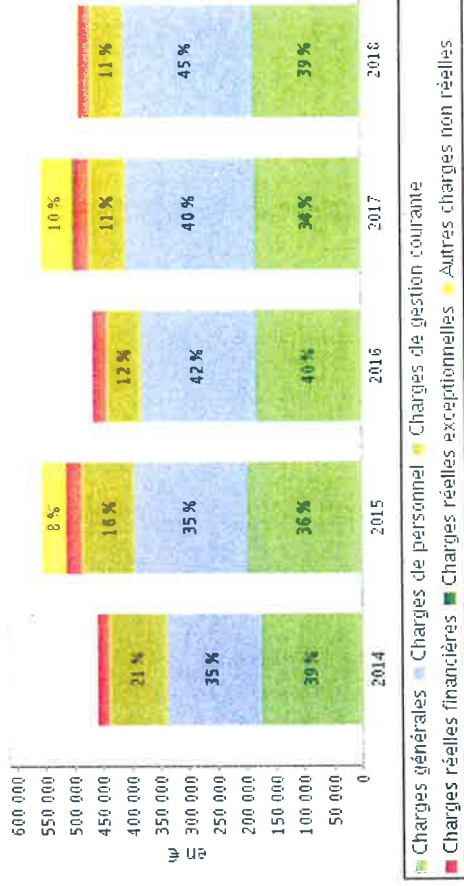
2018

En €/hab	Montant en € par hab pour la strate de référence			
	Commune	Département	Région	National
Charges générales	188	193	195	198
Charges de personnel	220	219	227	273
Charges de gestion courante	53	92	98	111
Charges réelles financières	19	17	17	19
Charges réelles exceptionnelles	1	3	6	5

Strate de référence :

Population : 1 018

Régime fiscal : FPU ; Communes de 500 à 2 000 habitants



Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement met en perspective les dépenses comptabilisées au regard de la prévision budgétaire.

TAUX DE REALISATION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2018

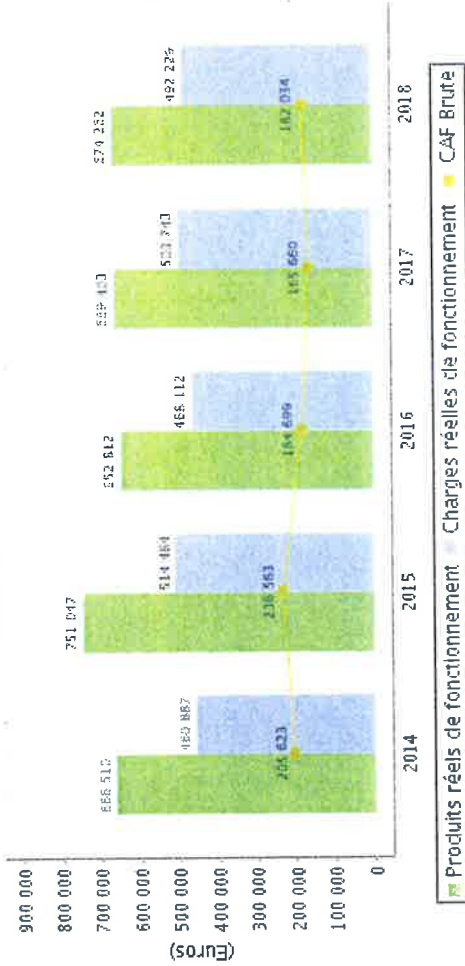
Charges générales	99,21 %
Charges de personnel	97,17 %
Charges de gestion courante	94,88 %
Charges réelles financières	98,21 %

L'autofinancement brut et net

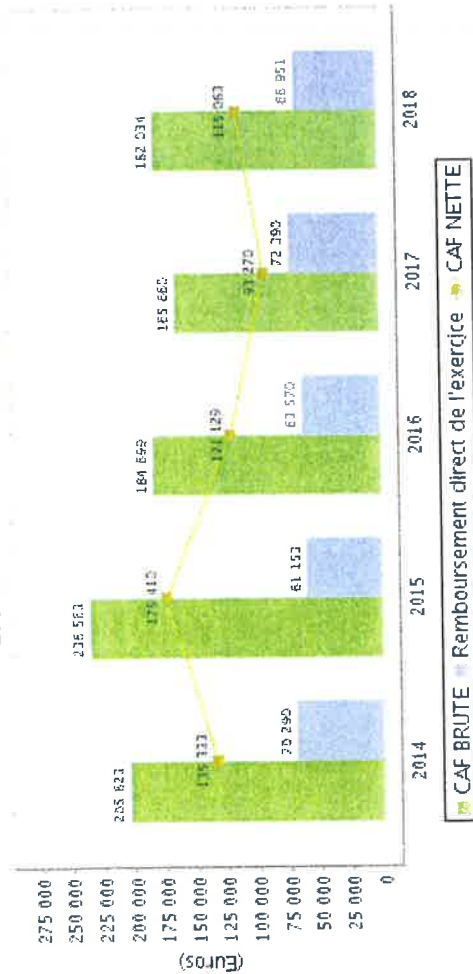
La capacité d'autofinancement brute

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels (hors produits de cession d'immobilisations) et les charges réelles (hors valeur comptable des immobilisations cédées) de fonctionnement. La CAF brute est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.

EVOLUTION DE LA CAF BRUTE



EVOLUTION DE LA CAF NETTE



La capacité d'autofinancement nette

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

tableau des emprunts du budget général année 2019

contracté en	objet créance	organisme payeur	durée	taux	périodicité	dette en capital	dette au 1er janvier	annuité	capital	intérêts	échéances
2013	foyer socio-culturel	Crédit Mutuel	15	3,35	4	500 000	346 521,21	10 684,69 10 684,69 10 684,69 10 684,69	7 782,57 7 847,75 7 913,48 7 979,75	2 902,12 2 836,94 2 771,21 2 704,94	31/03/2019 30/06/2019 30/09/2019 31/12/2019
						500 000,00	346 521,21	42 738,76	31 523,55	11 215,21	
2006 2010	requalif. centre village travaux de voirie	Caisse Franç. de Financ. Local "	15 15	4,21 2,08	1 4	200 000 116 250	48 896,49 58 758,58	17 690,05 2 260,43 2 260,43 2 260,43	15 631,51 1 954,89 1 965,05 1 975,27	2 058,54 305,54 295,38 285,16	01/03/2019 01/01/2019 01/04/2019 01/07/2019 01/10/2019
						316 250,00	107 655,07	26 731,77	23 512,26	3 219,51	
1992	trav. réhabilitat. douane	CDC - PLA.INS.	32	2,05	1	281 207,46	83 045,57	15 465,16	13 762,73	1 702,43	01/11/2019
						1 097 457,46	537 221,85	84 935,69	68 798,54	16 137,15	

RENCONTRE MILLERY 2019

Une délégation de Bliesbruck descendra à Millery lors du week-end de la Pentecôte les 8, 9 et 10 juin 2019



Les personnes intéressées peuvent encore
se manifester en mairie

Propreté des caniveaux et trottoirs

Il est de coutume, dans les communes rurales de nos régions, que le nettoyage des trottoirs et des caniveaux devant nos habitations soit effectué par les résidents, propriétaires ou locataires.

C'est grâce à l'action du plus grand nombre de riverains que les rues resteront propres, ce qui contribuera à un environnement soigné et bien plus agréable.

De par la loi Labbé du 22 juillet 2015, la Commune n'a plus la possibilité d'éradiquer les herbes folles de nos voiries avec du désherbant chimique. C'est pourquoi il est d'autant plus important que chacun, devant son domicile, tant qu'il en a la capacité, fasse le nécessaire afin d'éviter que cette végétation n'envahisse nos rues et trottoirs.

Garder notre environnement propre et soigné doit être l'ambition de tous. Notre village sera plus agréable et davantage attrayant.

Un effort de tout un chacun nous fera atteindre cet objectif.

Merci.

Benne à déchets verts

Mi juin, une benne à déchets verts sera installée sur la plateforme aménagée rue de la Blies, à l'entrée de l'ancien terrain de football.

Cette benne, qui sera mise en place par les services de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences (C.A.S.C.), sera exclusivement réservée aux déchets verts :

- * herbe
- * branchages
- * petits arbustes

Tous autres ordures ou détritiques devront être traités par les filières habituelles : sacs verts, bleus, oranges, ou transportés en déchetterie.

Inauguration d'une stèle en l'honneur du 1^{er} pilote de chasse mort au combat lors de la guerre 39/45

Septembre 1939 - septembre 2019

C'était le début de la seconde guerre mondiale.

Début septembre 1939, notre village, comme toutes les communes du secteur, avaient été évacuées vers le département de la Charente. C'est aussi à travers nos villages qu'une offensive dite « de la Sarre » devait mettre en place un second front pour l'Allemagne. Dans notre secteur, c'est la 21^{ème} Division d'Infanterie qui pénétra sur le territoire du 3^{ème} Reich et, après plusieurs jours, le front se stabilisa au niveau de la commune de Ballweiler à 4 km de la ligne Siegfried. A l'est, la Pologne s'étant effondrée, ce deuxième front perdait son sens et l'offensive fut stoppée mi septembre. L'Etat-Major donna l'ordre de repli sur nos frontières le 30 septembre 1939.

C'est au cours de ces opérations, lors d'une mission de protection au profit de deux avions de reconnaissance en limite du ban communal de Bliesbruck vers Habkirchen, que l'avion du Sous-Lieutenant Marius BAIZE fut touché et s'enflamma. Le Sous-Lieutenant put s'extirper de l'avion, mais, l'altitude étant trop faible, son parachute n'a pas eu le temps de s'ouvrir et s'est mis en torche. Le pilote Marius BAIZE s'écrasa au sol. Ce fut le 1^{er} pilote de chasse tué de la guerre 1939/1945.

C'était le 21 septembre 1939. Jour pour jour pour le 80^{ème} anniversaire en mémoire du Sous-Lieutenant Marius Pierre BAIZE, la Commune de Bliesbruck, en partenariat avec l'Association Nationale des Officiers de Réserve de l'Armée de l'Air (A.N.D.R.A.A.), inaugurerà le Samedi, 21 septembre 2019 une stèle souvenir afin de commémorer ce tragique fait de guerre. Cette stèle sera érigée en bordure du Habkircherweg, en limite du ban de Bliesbruck.

1939-1945



Nom : BAIZÉ **Prénoms :** Marius Pierre

Conflit : 1939-1945

Grade, unité : Sous-Lieutenant - [Armée de l'Air] - G.C. 1/3 Groupe de Chasse

Groupe de Chasse 1/3 puis Groupe de Chasse 1/3 "Corse" en 1943 puis Groupe de Chasse 1/3 "Navarre" en 1947.

Complément : 3e escadrille - 1er groupe

Matricule, recrutement : 631 - Seine 1^{er} Bureau

Date de naissance : 22/03/1912

Département ou pays : 69 - Rhône

Commune de naissance : Lyon 03

Genre de mort : Mort en combat aérien

Mention Mort pour la France : Oui, coté AC 21 P 12351

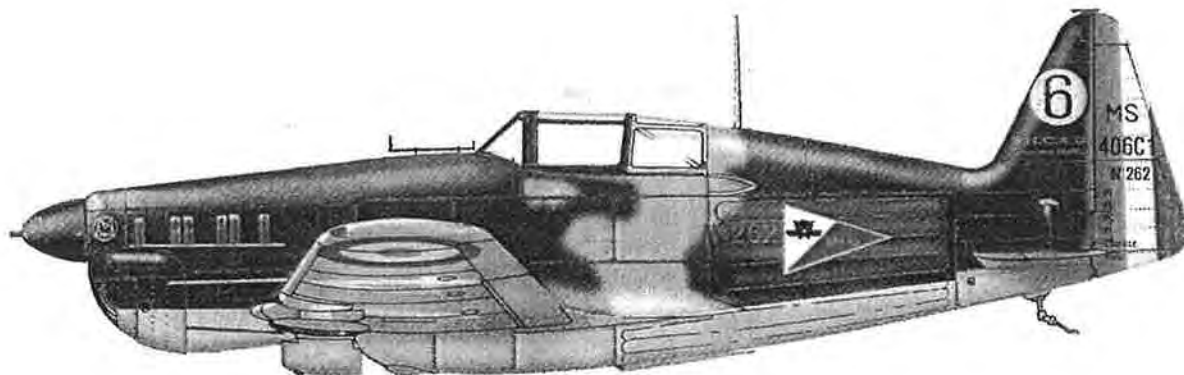
Date du décès : 21/09/1939

Département ou pays : 57 - Moselle

Commune du décès : Bliesbruck

Lieu, complément : à proximité du village en direction d'Habkirchen

Autres informations : Premier Pilote de chasse français mort dans cette guerre - De la promotion Guynemer - Touché en combat aérien à bord d'un chasseur Morane Saulnier 406, tente de s'éjecter de l'avion en flammes, mais à trop basse altitude le parachute ne peut s'ouvrir complètement, mort dans la chute - Inhumé en premier lieu à Weidesheim (57) - Chevalier de la Légion d'Honneur, croix de guerre 39/40.



Morane Saulnier MS 406 du GC I/3 de la 2^{ème} Escadrille

**Mission : d'escorte pour le GAO 505 et 507 qui effectués
une mission de reconnaissance sur Sarreguemines**

Du : jeudi 21 septembre 1939

N° de l'avion : 109/Matricule N-427 Type : Morane Saulnier MS 406

N° du Groupe de Chasse : GC I/3 1^{ère} Escadrille

**Abattu par : le Bf 109E du Stab/JG53 du Hptm Erich Mix, le pilote français
saute de son avion, mais hélas son parachute s'est mis en torche**

Lieu de chute : Bliesbruck 57200

Pilote	S/Lt. Baizé Pierre Marius	Mort
--------	---------------------------	------



Insigne du GC I/3



Epave du MS 406 du S/Lt. Baizé

comptes-rendus

des

séances

de

Conseil Municipal

Séance du 29 janvier 2019

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LUTZ, maire

Membres présents : Mmes Marie-Rose BERTUCCI - Catherine BUDA - Maryse GRCIC - Marie-Rose KOTLIBA - Catherine LANG
et MM. Jean-Claude FIERLING - Fabien HAFFNER - Gérard KIRCH - Joseph KUHN - Christian LERSY - Jacques SCHOULLER - Christian SEGALLA - Olivier WEISSEND

Membres absents : Mme Laure KREBS, excusée et a donné procuration à M. Christian LERSY

--ooOoo

I - Rénovation de deux anciennes fontaines : demande de subvention DETR

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

Considérant que, dans le patrimoine communal, deux anciennes fontaines nécessitent d'être rénovées,

Etant donné que ces deux fontaines se situent sur le circuit touristique du village,

le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés

* approuve le projet de rénovation des deux fontaines situées, l'une à l'intersection de la rue Principale et la rue Wirig, l'autre rue de la Montagne, travaux estimés à 42 927,50 € HT soit 51 513,- € TTC.

* sollicite une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)

* établit le plan de financement comme suit :

Coût du projet : 42 927,50 €

Recettes :

* subvention DETR escomptée	12 878,25 €
* fonds propres	30 049,25 €

* charge Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires

* autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

II - Participation au groupement de commandes pour l'achat d'électricité pour les tarifs bleus (puissance inférieure ou égale à 36 kVA)

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

Vu les directives européennes relatives à l'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité,

Vu la loi relative à la Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité du 7 décembre 2010, dite loi NOME,

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Considérant qu'une opportunité d'économie pour les contrats inférieurs ou égaux à 36 kVA a été constatée,

Considérant que la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et ses communes membres intéressées souhaitent lancer en commun une consultation relative à l'achat d'électricité,

le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés
décide

* de constituer un groupement de commandes, en vue de la mise en concurrence des fournisseurs d'électricité pour les contrats inférieurs ou égaux à 36 kVA, dont les membres sont :

- la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences,
- les Communes membres de la CASC intéressées

* de désigner la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences comme coordonnateur du groupement,

* de prévoir que la commission d'appel d'offres compétence est celle du coordonnateur,

* d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer la convention de groupement ainsi que toutes pièces ou documents ayant trait à la concrétisation de cette affaire.

III - Requalification de la dernière tranche de la rue Principale (du moulin Haas au Monument aux Morts) : demande de subvention au Conseil Régional

le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés

- * projette les travaux de requalification de la dernière tranche de la rue Principale (du Moulin Haas au Monument aux Morts), travaux qui se chiffrent à 411 216,70 € HT
- * sollicite une subvention du Conseil Régional
- * charge Monsieur le Maire des démarches à entreprendre
- * établit le plan de financement comme suit :

Coût des travaux

411 216,70 € HT

Recettes

* subv AMITER	80 000,- €
* subv art . 8	18 551,40 €
* Fonds Concours CASC	80 000,- €
* subv. régionale escomptée	50 000,- €
* fonds propres	182 665,30 €

IV - Remboursements GROUPAMA et assurance Gabin FODE

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,
accepte les remboursements ci-après

a) de GROUPAMA

1^{er} remboursement pour le radar pédagogique endommagé rue Robert Schuman -
Montant du remboursement : 1 461,97 €

b) de l'agence GABIN FODE

Résiliation du contrat d'assurance de l'ancien véhicule CITROEN Berlingo -
montant du remboursement : 22,22 €

*manifestations
diverses :*

dates à retenir

Calendrier des fêtes et manifestations année 2019

8 mai : Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 – *Municipalité*

Week-end de la Pentecôte : Déplacement d'une délégation de Bliesbruck à Millery - *Municipalité*

12 mai : Thé dansant – *Gym 2000*

21 juin : Fête de fin d'année – *Anim'Ecole*

14 juillet : Festivités du 14 juillet avec marche populaire - bal et feu d'artifice –
Municipalité et Association des Arboriculteurs

Les 3 et 4 août : Fête de l'été (animations et marché aux puces) - *A.S.B. – section football*

du 5 au 16 août : Centre aéré d'été – *Municipalité*

21 septembre : Inauguration de la stèle en l'honneur du S/Lt BAIZE Marius, 1^{er} aviateur tué en opération durant la guerre 39/45 entre Habkirchen et Bliesbruck - *Municipalité*

29 septembre : Fête de la Récolte - *Arboriculteurs*

du 12 au 14 octobre : Fête patronale – *A.S.B. – section football*

11 novembre : Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 – *Municipalité*

24 novembre : Messe de la Ste-Catherine – *Chorale Ste-Catherine*

1^{er} décembre : Fête de Noël des personnes âgées – *Municipalité*

6 et 7 décembre : Vente de sapins - *Arboriculteurs*

6 décembre : St- Nicolas pour les enfants de l'école communale – *Municipalité*

7 décembre : Fête de la Ste-Barbe – *Amicale des Sapeurs-Pompiers*

21 décembre : Fête de Noël – *A.S.B. section football*

Repas paroissial



Le conseil de fabrique de la paroisse Sainte Catherine a organisé son traditionnel repas paroissial à la salle socioculturelle de Bliesbruck. Environ 160 convives ont répondu présent à l'invitation. Lors du mot de bienvenu du président Denis Reich, Marcel Marchet di Bianca a enfilé le costume de Suisse pour le folklore. Dans l'église le Suisse était chargé d'ouvrir les processions et de faire régner l'ordre dans les assemblées. Il était vêtu d'un costume très particulier, avec bicorne et armement.

Durant l'après-midi, le groupe Country Boots New Age a ensuite fait une démonstration de danse sur scène. Une belle manifestation qui sera à nouveau reconduite l'an prochain.

Nettoyage de l'église



Des membres du conseil de fabrique et une équipe de bénévoles se sont donnés rendez-vous pour un nettoyage à fond de l'église Sainte Catherine de Bliesbruck. Les balais, aspirateurs, seaux, serpillières étaient de sortie en ce beau jour de printemps.

Centre aéré de printemps



La commune de Bliesbruck a organisé un centre aéré de printemps. Une dizaine d'enfants de 4 à 10 ans étaient présents et ont pu s'adonner à divers ateliers comme le bricolage, des jeux ou encore des sorties au terrain de jeux. L'animation a été assurée par Martine et Marie Laure.

Sylvain Schoendorf récompensé



Sylvain Schoendorf a été honoré récemment pour son dévouement et son engagement patriotique comme porte drapeau de la Police Nationale depuis 15 ans.

Le Président du secteur Grand Est lui a remis la médaille d'honneur de la fédération nationale des porte-drapeau de France .

Les associations,

**Les écoles maternelle et
primaire**

Les rois aux écoles de Bliesbruck



A l'occasion de l'Epiphanie, l'école maternelle et l'association Anim'école de l'école élémentaire ont offert les traditionnelles galettes aux élèves. Frangipane ou pommes, chacun a pu choisir sa préférée pour tenter de trouver les fèves tant convoitées. Tous les enfants se sont régalés autour de ce bon goûter.



Carnaval dans les écoles



Les élèves de maternelle ont fêté carnaval dans la joie et la bonne humeur avec leur maîtresse Laurence Muller assistée de Martine Peifer et Joelle Kremer. Sur un fond musical, les enfants se sont amusés et ont défilé devant leurs camarades de l'école élémentaire. Enfin, ils ont dégusté avec bonheur les délicieux beignets préparés par des parents.



C'est dans la joie et la bonne humeur que les élèves de l'école élémentaire de Bliesbruck ont fêté carnaval avec leurs maîtresses Elisabeth Dehlinger et Carole Brundaller, ainsi que plusieurs parents venus prêter main forte pour l'occasion. Les écoliers ont participé à des jeux organisés dans les salles de classe, dont l'un en allemand avec l'assistante Lisa Picard. Ensuite, ils sont allés défiler à l'école maternelle pour montrer leurs beaux costumes. Pour terminer, un goûter a été organisé, avec l'aide des parents qui avaient confectionné de délicieux beignets.

De nombreuses activités à venir



Les membres et non membres de l'association T2SB se sont retrouvés pour une réunion d'information à la salle socioculturelle de Bliesbruck en présence de Jean William Fischer, conseiller municipal et représentant de Céleste Lett, maire de Sarreguemines et Vice-Président de la CASC ainsi que de Jean Luc Lutz, maire de Bliesbruck et les partenaires allemands de Plattform Mobilität.

Le président Sonny Sadler a présenté l'avancée du projet. Parmi les manifestations qui seront réalisées, l'association collaborera avec Archéoptéryx pour mettre en place une activité vélorail au printemps 2019. Afin que cette manifestation se déroule correctement, les membres de T2SB procéderont à un nettoyage de la ligne de la Hermeskappel à Brandelfing les samedis 23 et 30 mars à partir de 8 h 30.

L'association participera aussi au festival Mir Redde Platt avec les allemands de Paneuropa-Union et Plattform Mobilität. Une autre action sera organisée en 2019, le 150ème anniversaire de la gare de Bitche qui a été mise en service le 15 décembre 1869, par la Compagnie des chemins de fer de l'Est. Avec les services techniques de la ville de Bitche, T2SB participera aussi aux travaux de réfection du passage à niveau numéro 68 à la gare de Bitche. En effet l'enrobé de ce dernier commence à s'effriter à certains endroits. Une partie dangereuse a déjà été rénovée et le reste sera fait courant du mois de mars.

Des dessins pour les militaires



Fidèles au rendez-vous, les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école de Bliesbruck ont participé à l'opération lancée par l'association « Solidarité-défense » et ont réalisé des dessins pour les militaires partis en opérations extérieures (OPEX) au moment des fêtes de Noël. 20 dessins ont donc été transmis par leur enseignante Carole Brundaller à l'association des Sous-officiers de réserve de l'arrondissement de Sarreguemines, par l'intermédiaire de son président Dominique Kunz, domicilié à Bliesbruck. Une réponse est parvenue à l'école, depuis Tombouctou, au Mali. Pour remercier les enfants de leur investissement, Hubert Ostermeier et Dominique Kunz sont venus leur remettre des diplômes les félicitant de leur participation.

Des leçons pour tailler les arbres fruitiers



Comme chaque année en début de printemps, les arboriculteurs ont organisé un cours de taille en présence de Vincent Wagner, moniteur de l'Union Départementale..

Au programme : taille de formation et taille de fructification. Les membres et non membres qui y ont participé ont pu repartir avec un savoir sur la taille.



Les manifestations des Arboriculteurs



Les membres de l'association des arboriculteurs de Bliesbruck viennent de se réunir pour leur assemblée générale. La trentaine de membres présents a établi le calendrier des manifestations de l'année 2019. Une soirée pizza sera organisée le 13 avril prochain avec possibilité de se restaurer sur place, à emporter à partir de 18 h ou encore se faire livrer gratuitement sur Bliesbruck. Ils organiseront aussi la fête du 14 juillet avec marche populaire, bal en soirée avec feu d'artifice, le 29 septembre sera dédié à la fête de la récolte avec une journée buwespätzle et le 13 et 14 décembre, grande vente de sapins à la maison des arboriculteurs. Forte de 132 membres, l'association a procédé au renouvellement de son comité. Alfred Muller a donné sa démission du comité qui se compose de : Olivier Freyermuth, président, Gaston Kuhn, vice-président, Alexis Reisse, trésorier, Sébastien Verlet, secrétaire, Hervé Kirch, trésorier adjoint, Joseph Pirarba, secrétaire adjoint et Jean-Luc Gobert, Dimitri Benzid, Jacques Thines et Roger Brettar, assesseurs.

Pizzas et Flamms chez les Arboriculteurs



Lors de la deuxième édition de la soirée pizzas flamms de l'association des arboriculteurs, plus de 160 pizzas et flamms ont été vendues, un tiers à emporter et le reste à consommer sur place. Une opération réussie qui sera renouvelée l'an prochain

Les arboriculteurs vous informent



Traitements préventifs contre la pyrale du buisTrois modes d'actions seront complémentaires.

- La mise en place de pièges à phéromones avant la période des premiers vols. Ils permettront d'éliminer les papillons mâles à la recherche des femelles à féconder. Ce type de piégeage limite la prolifération et doit être mis en œuvre avant l'opération suivante.

- Procurez-vous des plaquettes de Trichogrammes (en jardinerie ou sur le web). Ces micro-guêpes parasitoïdes sont livrées, prêtes à éclore. Dès leur envol, elles rechercheront les pontes du papillon pour pondre dans chaque œuf. Leurs larves se nourriront de l'œuf de la pyrale.

Au lieu d'une chenille de pyrale, c'est une jeune guêpe qui va s'en extraire et poursuivre son action entomophage sur d'autres œufs de pyrale.

Lorsqu'elle est employée au bon moment, cette méthode est vraiment efficace.

Les plaquettes destinées à la pyrale n'auront d'action spécifique que sur cette dernière.

Il existe bien d'autres microguêpes appartenant à la famille des Trichogrammes, qui comprend plus de 200 espèces, chacune prédatrice d'une forme particulière et spécifique de pyrale (Pyrale du maïs, mites alimentaires, carpocapse, etc.).

Toutefois, le Trichogramme n'a d'action que sur les pontes et non sur les chenilles naissantes qui vont aller consommer les feuilles de buis. Dans ce dernier cas, recourez à la méthode suivante.

- Bien mouiller l'ensemble du feuillage du buis à l'aide d'une solution à base de Bacille de Thuringe que l'on trouve sous différentes marques en jardinerie.

Ce moyen de lutte biologique met en œuvre une bactérie. Celle-ci va agir en bloquant le système mandibulaire des chenilles dès que ces dernières auront consommé du feuillage mouillé par cette préparation.

Les chenilles vont mourir de faim, puis elles seront vidées de l'intérieur par la bactérie. Ce produit, qui n'a d'action que sur les chenilles, ne nuit en rien aux autres insectes. Il est donc compatible avec l'utilisation du Trichogramme.

Le conseil

Lorsqu'on a endigué l'infestation, il sera nécessaire de contrôler les buis régulièrement pour éviter de nouvelles attaques qui pourraient venir des jardins du voisinage.

Les chenilles de la pyrale du buis

Lorsqu'on s'aperçoit des dégâts sur le buis, le mal est déjà bien avancé. En effet, les chenilles commencent à ronger le buis de l'intérieur vers l'extérieur.

Les chenilles de pyrale sont très petites au début et ne rongent que la cuticule de recouvrement des feuilles les plus jeunes, puis elles grandissent en taille et leur voracité va éliminer pratiquement l'ensemble du feuillage avant de s'attaquer à l'écorce des brindilles. Il ne reste qu'un squelette fantomatique de l'ornement du jardin.

On peut battre les arbustes à l'aide d'un bâton pour faire tomber les chenilles, en ayant, au préalable, tendu une toile sous la plante pour les récupérer et les noyer dans une bassine d'eau savonneuse.



Toiletter ensuite les buis par un peignage au râteau à longues dents ou au balai à longues fibres, type balai en paille de riz ou synthétique. Un balayage de tout ce qui sera tombé au sol ou un soufflage suivi d'une aspiration à l'aide d'un souffleur-aspirateur de jardin seront nécessaires pour éliminer tous les résidus.

Il est possible également de laver le buis à l'eau avec un jet puissant, mais cette technique présente l'inconvénient de projeter au loin les chenilles sans les éliminer.

Conte de Noël en platt



Le 21 décembre, une personne de la médiathèque est venue raconter aux enfants de l'école maternelle un conte de Noël en "platt". Les enfants en ont profité pour consulter à leur guise les nombreux livres qui les y attendent.

Les enfants ont fabriqué un hibou



La maternelle de Laurence Muller a effectué une sortie au musée des techniques faïencières de Sarreguemines. L'animateur leur a présenté différentes manières de travailler la faïence, par exemple le modelage ou le moulage. Ensuite les enfants ont mis la main à la pâte pour façonner un petit hibou avec des éléments en volume. Les enfants ont peint leur animal, qui a ensuite été émaillé, puis cuit au four. Quelques jours plus tard, les enfants étaient enchantés de découvrir le fruit de leur travail.

BLIESBRUCK

le 12 Mai 2019
Thé dansant
à partir de 14h30
à la salle socio-culturelle

Prix d'entrée: 6€

Ambiance Musicale
Assurée par l'orchestre
FA SI LA DANSER



Buvette assurée
petite restauration

organisé par GYM 2000

Les seniors font du bowling



Recemment, l'association du 3^{ème} âge de Bliesbruck a fait une sortie au bowling de Woustviller pour y passer une belle soirée accompagnée d'un bon repas. Comme chaque année, cette sortie sera reconduite.

Théâtre en allemand



Tous les élèves des écoles de Bliesbruck bénéficient depuis cette année des cours d'allemand par une assistante. Dans le cadre de l'opération « faites de l'Allemand » organisée par le département de la Moselle, les élèves de l'école élémentaire, accompagnés de leurs maîtresses Carole Brundaller et Elisabeth Dehlinger, ainsi que de l'assistante Lisa Picard, ont assisté à une représentation du spectacle « Lily Engel in Wien », à la salle polyvalente de Wiesviller.

C'est la troupe du Globe Théâtre 57 qui a présenté cette pièce en allemand. Elle raconte les aventures de Lily Engel et de son ami Thomas Burger en vacances à Vienne. L'occasion pour les enfants de retravailler le vocabulaire appris en classe, et de se confronter à la langue orale pour comprendre les échanges entre les deux protagonistes.

Ce moment a été très apprécié par tous, les enfants ont pris plaisir à voir jouer les acteurs, et chacun a réussi à suivre l'histoire grâce au jeu très visuel de Lily et Thomas.

Anim'Ecole replonge dans les années 80 - 90



L'association Anim'école a organisé pour la 3ème année consécutive une soirée sur le thème des années 80/90. Animée par Régis, la soirée a remporté un franc succès et tous les convives se sont amusés sur la piste de danse jusque tard dans la nuit dans une ambiance chaleureuse. Les parents d'élèves bénévoles de l'association ont permis que cette soirée se déroule dans d'excellentes conditions.



L'état-civil

Les Naissances en photos



Léo DEMMERLE

est né le 8 février 2019

à la clinique Saint Nabor de Saint Avold

Il pesait 4,090 kg et mesurait 50,5 cm

Il est le fils de Manuel DEMMERLE et
Marisa WEISSEND

domiciliés à Pontpierre

Il fait la joie de sa grande soeur Elisa

Léon TILLMANN

est né le 15 Février 2019

à Sarreguemines

Il pesait 3,835 kg et mesurait 52 cm.

Il est le fils de Grégory TILLMANN et

Jennifer SELZAM,

domiciliés à Butten

Il fait la joie de son grand frère Victor et sa
grande soeur Camille



Les décès

Le 18 janvier 2019
à Blies Ebersing
est décédée

Emilie GREFF
Née **HUTHER**

le 18 janvier 1932
à Bliesbruck



Le 19 Janvier 2019
à Sarreguemines
est décédée

Erna GROSS
Née **GEISBILL**

le 30 juin 1929
à Bining



Le 23 janvier 2019
à Sarreguemines
est décédé

André ZAHM

Né le 10 Avril 1925
à Bliesbruck



Le 12 Février 2019
à Sarreguemines
est décédé

Jean Marie RUFF

Né le 19 Août 1954
à Sarreguemines



*Aux familles en deuil,
nos sincères
condoléances*

Les décès

Le 12 Février 2019
à Sarreguemines
est décédé

Christian BROCKER

Né le 28 Décembre 1950
à Sarrebourg



Le 21 Février 2019
à Sarralbe
est décédée

**Marie Thérèse Georgette
LEDIG née REICH**

le 6 Janvier 1935
à Bliesbruck



Le 25 Février 2019
à Sarreguemines
est décédé

François ANDRES

Né le 12 Mars 1931
à Bliesbruck



*Aux familles en deuil,
nos sincères
condoléances*

Les décès

Le 19 Mars 2019
à Sarreguemines
est décédée

Glosinde HIRT
Née **KREMER**

le 3 Août 1929
à Bliesbruck



Le 22 Mars 2019
à Sarreguemines
est décédé

Pascal ROTHENMACHER

Né le 25 Mars 1969
à Bliesbruck



Le 25 Février 2019
à Millery, Vernaison

Marie Louise CHOPINAUD
née **FABRE**

le 14 janvier 1925
à Millery



*Aux familles en deuil,
nos sincères
condoléances*

Les anniversaires

du

trimestre

Noce d'or pour les époux Schoendorf



Dimanche, Sylvain Schoendorf et Michèle née Sonnenberg ont célébré leurs 50 ans de vie commune entourés de leur famille et amis. C'est après de nombreuses sorties en mobylette à Wiesviller que Sylvain rencontre Michèle. Puis le 13 février 1969 ils se disent dit "oui" devant le maire de Wiesviller, Prosper Kuhn et ensuite devant Paul Drecher, curé de la paroisse. De leur union sont nés trois enfants : Myriam, David et Dimitri et ils ont la joie de compter 6 petits enfants, Amélie, Claire, Loïc, Nathan, Alexis et Maureen.

Sylvain vit le jour le 13 novembre 1949 à Sarreguemines. Après ses études, il débute sa vie professionnelle comme apprenti chez Dielemans à Sarreguemines comme installateur sanitaire de 1963 à 1966. Puis intègre dans le même métier en 1966, les établissements Henri Bang de Bliesbruck. Il quitte l'entreprise en 1975 et entre comme fonctionnaire de police. Affecté en premier lieu à Mulhouse, il a ensuite rejoint tour à tour la Police de l'Air et des Frontières à Kleinblittersdorf, le commissariat de Sarreguemines, celui de Chessy (Seine-et-Marne), pour enfin revenir

à Sarreguemines en l'an 2000. Devenu Brigadier Major de la Police Nationale, il a fait valoir ses droits à la retraite au bout de 30 années de service, en 2004.

Il est aussi titulaire de nombreuses décorations comme la médaille d'honneur de la Police Nationale, la médaille du souvenir Français, la médaille de la jeunesse et des sports ou encore la médaille d'honneur de Porte Drapeau.

Michèle Sonnenberg est née le 27 mai 1953 à Wiesviller. Elle est titulaire d'un CAP et a fait sa vie professionnelle comme vendeuse chez Casa France avant de devenir Manager Vendeuse à Disneyland Paris.

Le couple fait partie de nombreuses associations locales. Le couple s'adonne aussi à leur passe-temps favori : la dance country. Ils font partie du Texas Club de Sarreguemines depuis 18 ans et depuis 3 ans ils ont intégré l'association Country Boots New Age de Bliesbruck. Chaque année ils participent aux manifestations du 14 juillet à Bliesbruck où ils défilent avec leur Jeep Willy's.

En 2014, à la demande de Céline Wagner, ancienne présidente du club des seniors, Sylvain reprend le flambeau de la présidence du club de Bliesbruck.



Anniversaires

Céline WAGNER a 89 ans



Céline Wagner, née Singer le 18 février 1930 à Bliesbruck a 89 ans. Ses parents Jean et Elise Singer tenaient la boulangerie du village dans laquelle elle débuta à la sortie de l'école et y resta jusqu'en 1987. Elle prit pour époux, Pierre Wagner le 27 septembre 1952 qu'elle a eu la douleur de perdre le 26 avril 2012. De cette union, sont nés deux garçons, Jean-Marc et José. Elle a été durant de nombreuses années présidente du club du 3eme âge de Bliesbruck. Elle compte quatre petits enfants, Pierre, Philippe, Anne et Romy. Céline coule des jours heureux à la maison de retraite Sainte Marie à Sarreguemines. Nos félicitations.

Anne URBAN fête ses 88 ans

Anne Urban, née Gabriel le 2 mars 1931 à Bliesbruck vient de fêter ses 88 ans. Anne a uni sa destinée le 27 Mai 1952 à Bliesbruck à celle de Julien Urban, qu'elle a eu la douleur de perdre le 23 août 1980. De leur union sont nés deux enfants, Danielle et Christian. Entourée de sa famille, de ses trois petits-enfants et trois arrière petits enfants, elle passe à la maison de retraite Sainte Marie



Mathilde SCHOENDORF a 93 ans

Mathilde Schoendorf, née Jolly le 27 mars 1926 à Guiderkirch, vient d'avoir 93 ans. Mathilde a uni sa destinée à celle d'Hubert Schoendorf le 24 novembre 1959 qu'elle a eu la douleur de perdre le 24 août 2009 à Vandoeuvre-lès-Nancy. De leur union sont nées deux filles, Bernadette et Gabrielle. Elle passe une paisible retraite, rue Millery dans la localité. Nos félicitations.



Anniversaires



Marie RAUSCH a 93 ans

Marie Rausch, née Rundstaller, le 4 avril 1926 à Bliesbruck, a 93 ans. Le 19 septembre 1949, à Bliesbruck, l'octogénaire a uni sa destinée à celle de François Rausch qu'elle a eu la douleur de perdre en 2013. Durant sa vie, Marie s'est occupée de la maison, du jardin et de la famille. Elle se repose actuellement la maison de retraite Sainte Marie à Sarreguemines. Toutes nos félicitations.

Adrien MAION fête ses 86 ans

Adrien Maion né le 5 avril 1933 à Pauloro (Italie) vient de fêter ses 86 ans. Le 17 avril 1959 à Bliesbruck, il a uni sa destinée à celle de Marie Louise Burgund. De leur union sont nés deux enfants Marc en 1960 et Daniel en 1970. Adrien est retraité de chez Michelin (Hombourg, Saar). Il passe une paisible retraite entourée de famille, ses enfants et petit enfant. Nos félicitations



Colette WEISSEND fête ses 88 ans

Colette Weissend, née Barthel le 20 avril 1931 à Dieding, vient de fêter ses 88 ans. Le 13 octobre 1952 à Zetting, elle uni sa destinée a celle de Arthur Weissend, qu'elle a eu la tristesse de perdre le 3 décembre 1968. De cette union est né un garçon, Mathieu, le 14 aout 1965. Entourée de sa famille et des ses deux petits enfants, elle passe une paisible retraite à la Hermeskappel. Nos félicitations.

Anniversaires

Berthe KUNZ a 92 ans

Berthe Kunz, née Reis le 22 avril 1927 à Blies-Ebersing, a eu 92 ans. Le 6 juillet 1949 à Blies Ebersing, elle uni sa destinée a celle de Ervin Kunz, qu'elle a eu la tristesse de perdre le 12 juin 1986. De cette union sont nées deux filles, Marie Claire le 7 septembre 1953 et Danielle, le 16 juin 1959. Durant sa vie a elle a travaillé dans un magasin de tissus à Sarreguemines jusqu'en 1949 où elle décida de s'occuper de sa famille. Nos félicitations.



Louis LANG fête ses 86 ans

Louis Lang né le 21 avril 1933 à Bliesbruck, fête ses 86 ans. Le 11 février 1958 à Wittring, il uni sa destinée à celle d'Antoinette Tusch avec qui il a fêté ses noces de diamant en février dernier. De cette union sont nés cinq enfants, Louisette en 1958, François en 1959, Denis en 1965, Elisabeth en 1970 et Sylvia en 1974. Il a aussi la chance d'avoir six petits enfants et récemment même un arrière petit fils, Luca. Nos félicitations.



Joseph POSTAL a 87 ans

Joseph Postal vient d'avoir 87 ans. Né le 20 avril 1932 à Villé dans la Bas-Rhin, il a uni sa destinée à celle de Viviane Frère-Montizon le 5 août 1955 à Bliesbruck qu'il a eu la douleur de perdre le 2 février 2001. De leur union est née une fille, Isabelle. Nos félicitations.

Anniversaires

Eugénie ZAHM a 87 ans



Eugénie Zahm, née Ruppert, né le 23 avril 1932 à Bliesbruck vient d'avoir 87 ans. Elle est la fille de Nicolas Ruppert et d'Anne Simon. Le 4 mai 1958 en mairie de Bliesbruck, elle unit sa destinée à celle de Charles Zahm qu'elle a eu la douleur de perdre en 2018. De leur union sont nés trois enfants, Brigitte, André et Denis, décédé en 1995. Elle a aussi la joie de compter deux petits-enfants, Mathieu et Laura et une arrière petite fille, Johana. Estimée et connue dans la localité, Eugénie a travaillé avec son mari à l'exploitation agricole de ses beaux-parents. Elle passe une agréable retraite, rue de la montagne dans la commune. Nos félicitations.

Francois GRAZIANI a 85 ans

Francois Graziani, né le 28 avril 1934 à Vigginao, Italie vient de fêter ses 85 ans. Le 22 février 1963 à Bliesbruck, il épouse Amélie Lang. De cette union sont nés quatre enfants, Danielle en 1963, David en 1967, Sarah en 1967 et Marina en 1968. Il passe une paisible retraite dans sa maison, rue de la Blies, entouré de toute sa famille. Nos félicitations



Mai

- * Monsieur PAX Raymond, né le 02/05/1940
15, Hermes-kappel

- * Madame KLEIN née THINES Gabrielle, née le 05/05/1949
18, rue du Château

- * Monsieur KUHN Paul Joseph, né le 07/05/1946
12, Hermes-kappel

- * Madame ROCH Bernadette, née le 09/05/1938
2, rue Pasteur

- * Madame MACLER née BURI Jeannine, née le 16/05/1937
14, Hermes-kappel

- * Madame KREBS née MULLER Marcelle, née le 22/05/1947
4, rue Gallo-Romaine

- * Madame Vve BUR née KLEIN Alice, née le 24/05/1925
1b, rue Pasteur

- * Monsieur MARKIEWICZ Jean-Marie, né le 26/05/1940
3, rue Robert Schuman

Juin

- * Madame Vve HENSGEN née SCHWALBACH Thérèse, née le 03/06/1926
77, rue Principale
- * Monsieur REICH Denis, né le 03/06/1944
16, rue de la Blies
- * Madame Vve SCHNEIDER née KUHN Christiane, née le 03/06/1947
11, Hermeskaappel
- * Madame KANY née BRAUN Marianne, née le 03/06/1949
7, rue des Vergers
- * Mme LITZENBURGER née SPITZENSTETTER Marie-Louise, née le 04/06/1943
20, rue de la Montagne
- * Monsieur NAVARRO Marcel, né le 06/06/1949
1, rue Ste-Catherine
- * Madame THIERY née MULLER Marie-Germaine, née le 08/06/1934
36, rue Principale
- * Madame Vve SCHWARTZ née GRÜNEWALD Irmtraud, née le 08/06/1944
7, rue des Jardins
- * Madame MERTZ Jeanne, née le 10/06/1936
2, rue des Prés
- * Monsieur BECK Victor, né le 11/06/1936
17, Hermeskaappel
- * Monsieur MARSEU Alexandre, né le 12/06/1947
16, rue Principale
- * Monsieur LETT Aloyse, né le 20/06/1927
Maison de Retraite Ste Marie à Sarreguemines
- * Monsieur KAAS François, né le 24/06/1939
1, Hermeskaappel
- * Madame TAURIAN née MULLER Blanche, née le 27/06/1931
20, rue Principale

Juillet

- * Monsieur KREMER Maxime, né le 01/07/1947
40, rue Principale
- * Madame RUPPERT née KUHN Josette, né le 02/07/1947
5, rue de la Hard
- * Monsieur BRETTAR Roger, né le 05/07/1947
10 a , rue Principale
- * Madame SCHWARTZ née KUHN Danielle, né le 08/07/1948
10, rue de l'Abbé Schultz
- * Madame Vve QUENETTE née BECK Jacqueline, né le 12/07/1948
2, Hermeskappel
- * Mme Vve SCHOENDORFF née MUTZ Marie-Thérèse, née le 13/07/1927
47, rue Principale
- * Mme ROTHEMACHER née WACK Monique, née le 13/07/1936
17, rue du Château
- * Monsieur AMANN Norbert, né le 14/07/1942
2, rue des Vignobles
- * Monsieur RUBRECHT Henri, né le 15/07/1945
17, rue Gallo-Romaine
- * Madame SCHMITT née RUBRECHT Astride, née le 15/07/1944
15, rue Robert Schuman
- * Madame WANNER née HEMMERT Marie-Marthe, né le 16/07/1944
19, Hermeskappel
- * Monsieur FRAISSE Gérard, né le 17/07/1943
15, rue Gallo-Romaine
- * Mme Vve WACK née KUHN Françoise, née le 19/07/1929
15, rue du Château
- * Monsieur MERTZ Jean-Claude, né le 19/07/1940
6, rue des Prés
- * Monsieur WILSIUS Camille, né le 23/07/1947
13, rue Robert Schuman
- * Madame Vve BROQUARD née BURGUND Jacqueline, née le 28/07/1946
12, rue du Château

- * Mme SCHNEIDER née BUR Odile, née le 29/07/1939
13, Hermeskaappel
- * Madame SKLARIK née LAURENT Mireille, née le 30/07/1949
9, rue Gallo-Romaine
- * Madame WACK née SONNICK Margot, née le 30/07/1949
13, rue Pasteur

Août

- * Monsieur SCHWARTZ Guy, né le 02/08/1948
14, rue Gallo-Romaine
- * Mme BECK née BECK Marie, née le 08/08/1939
17, Hermeskaappel
- * Mme Vve GUERICH née EGLOFF Marie, née le 10/08/1924
9, rue Pasteur
- * Mme ROTHENMACHER née DI VALENTIN Georgette, née le 11/08/1940
20, rue de la Blies
- * Monsieur REICH Marcel, né le 14/08/1933
10, rue des Jardins
- * Madame REICH née RINCK Yvonne, née le 14/08/1936
10, rue des Jardins
- * Madame TAESCH née BECKERICH Alice, née le 25/08/1937
8, rue Pasteur
- * Monsieur KREBS René, née le 26/08/1943
43, rue Principale
- * Madame KNOPF Antoinette, née le 26/08/1944
2, rue Wirig
- * Mme Vve HOLLENDER née LANG Marie-Louise, née le 29/08/1930
16, rue de la Montagne

Septembre

- * Mme Vve THUEUX née KASTER Annemarie, née le 01/09/1922
83, rue Principale
- * Monsieur LITZENBURGER Raymond, né le 09/09/1941
20, rue de la Montagne
- * Monsieur HEMMERT André, né le 13/09/1939
18, Hermeskaappel
- * Mme DISSIEUX née MULLER Delphine, née le 20/09/1929
15, rue de Millery
- * Mme Vve LUTZ née GUERLACH Albertine, née le 24/09/1926
Maison de Retraite Sainte-Marie à Sarreguemines
- * Madame SEGALLA née BECKERICH Georgette, née le 24/09/1942
17, rue de la Montagne
- * Monsieur CASSOL René, né le 28/09/1927
52, rue Principale
- * Mme Vve BURGUND née BROQUARD Emilie, née le 28/09/1940
7, rue de Millery
- * Monsieur GUERLACH Robert, né le 29/09/1940
14, rue de la Montagne
- * Monsieur TAESCH Roger, né le 30/09/1936
8, rue Pasteur
- * Monsieur SCHMITT Jean-Pierre, né le 30/09/1937
15, rue Robert Schuman

**Aux heureux jubilaires
la municipalité souhaite un joyeux anniversaire.**

Histoire

Il y a 80 ans, le 1 septembre 1939 : l'évacuation

C'était il y a 80 ans. Le 1^{er} septembre 1939, l'ordre vint des préfets : vous devez tous quitter votre habitation dans les 3 heures vers « l'intérieur ». Ils ne savaient pas qu'ils partiraient pour 1 an.

Pourquoi en est-on arrivé là ? Voici un résumé de ces événements.

La ligne Maginot

Après la 1^{ère} guerre mondiale, les gouvernements français crurent judicieux de protéger le pays au nord-est par une ceinture de fortification, la ligne Maginot.

Ceci eut pour effet de couper le département de Moselle en deux zones, à savoir, la zone située en avant et sur la ligne Maginot (appelée **zone « rouge »**), dont la population devra être évacuée en cas de guerre, et la zone située à l'arrière, où les civils pourraient continuer à habiter. En Moselle, cette **zone rouge** représentait 1/3 du département. Bliesbruck était dans cette zone rouge.

La longueur totale de cette fortification était de 250 km, et était constituée d'environ 4500 ouvrages, abris, casemates, blockhaus. Elle était construite en moyenne à 13km à l'intérieur de la frontière. En Moselle, le tracé était long de 130 km. La fortification était organisée en secteurs fortifiés (SF), comme par exemple le SF de Rohrbach, incluant les deux gros ouvrages du Simserhof (que l'on peut visiter) et du Schiesseck.

La construction de la ligne Maginot démarra en 1928 et nécessita en moyenne 12000 personnes pendant 10 ans (dont 50% d'étrangers).

Côté allemand, Hitler fit également construire à partir de 1936 une fortification symétrique à environ 10km de la frontière (le long de la Sarre et de la Blies), la ligne Siegfried.

L'évacuation, le 1er septembre 1939

En Allemagne, Hitler accéda au pouvoir en 1933.

En 1935, suite à un plébiscite, la Sarre, qui était occupée par la France depuis 1919, fut rattachée à l'Allemagne. La tension devint alors vive le long de la frontière, et fut entachée de nombreux incidents. Les frontières se fermèrent progressivement, jusqu'à devenir hermétiques et les rapports commerciaux avec la Sarre diminuèrent fortement, ce qui causa de nombreuses difficultés aux travailleurs frontaliers et aux commerces et industries vivant de l'import-export avec la Sarre.

En 1939, la tension internationale augmenta d'un cran. Dans la zone rouge, le chômage explosa.

Localement, la préoccupation la plus grave était l'organisation de l'évacuation de cette zone rouge. Dans chaque commune, le maire fut chargé de préparer l'opération. Des directives leur furent adressées de janvier à juin 1939 afin qu'ils préparent cette évacuation. Elles précisait que les évacués ne devaient emporter que des bagages à main (30kg max par personne). Des formulaires pour dresser l'inventaire des biens mobiliers furent distribués aux futurs évacués. Dans chaque commune, une commission d'évacuation et de repliement du bétail sain devait être constituée.

Le 31 mars, la préfecture informa les maires des régions de Bitche, Sarreguemines, Sarralbe et Forbach que l'évacuation se ferait vers la Charente.

En Charente, le préfet ne reçut l'ordre de préparer cet hébergement qu'à partir d'avril. Le recensement des locaux ne commença que le 14 juin et était encore en cours début septembre alors que les premiers trains de réfugiés arrivaient.

Les réservistes furent appelés sous les drapeaux par tranches successives en août. Le 1^{er} septembre, suite à l'invasion de la Pologne par l'Allemagne, le président Daladier prononça la mobilisation générale : cet ordre entraîna dans l'après-midi la mesure militaire EZF, c'est-à-dire l'Evacuation de la Zone Frontalière (zone rouge).

Dans l'arrondissement de Sarreguemines, 61 communes sur 73 devaient être évacuées. L'ordre d'évacuation arriva le 1^{er} septembre dans l'après-midi (vers 14h- 15h) et devait être exécuté en 2 ou 3 heures. Les habitants travaillaient encore dans les champs. Cette évacuation se fit dans une panique indescriptible. Les évacués devaient se rendre dans les centres d'accueil prévus derrière la ligne de front, avant d'être embarqués dans des trains pour être dirigés vers les départements d'accueil.

A Bliesbruck, qui comptait alors 813 habitants, le départ eut lieu à 17h à pied et en charrettes après qu'on eût lâché le bétail dans les champs. Celui-ci suivit le convoi en meuglant puis revint au village. Le convoi arriva à 23h30 à Lorentzen où se trouvaient déjà 10 000 réfugiés. Il progressa ensuite vers Guermange. L'embarquement en trains se fit le 8 septembre à Azoudange.

Dans la hâte de l'évacuation, les habitants oublièrent parfois l'essentiel. Dans les convois, toutes les classes sociales étaient mélangées et les évacués se montrèrent parfois très indisciplinés, insolents. Et il n'y avait pas l'effectif militaire suffisant pour encadrer les convois.

Le 3 septembre, l'Angleterre et la France déclarèrent la guerre à l'Allemagne. Ce même jour, la frontière fut fermée.

Le 8 septembre, les habitants de Bliesbruck partirent d'Azoudange en train de marchandises dans des wagons sans paille pour arriver en 3 jours en Charente. En cours de trajet, les militaires et la croix rouge assuraient tant bien que mal le ravitaillement.

A l'arrivée en Charente, la situation était très souvent confuse. Le chaos administratif était le même qu'au départ : comité d'accueil absent, trains arrivés dans la mauvaise gare, réfugiés égarés, etc.

Les habitants de Bliesbruck furent hébergés dans les communes de Barbezieux (?), Montbron (249), Chazelles (349), Saint Paul.

La vie des réfugiés sur place

Les départements d'accueil étaient surpeuplés. Le département de la Charente a dû accueillir 85000 réfugiés (et il en était de même pour les autres départements d'accueil). On manquait de tout. Aussi furent organisées des opérations de rapatriement de mobilier et de vivres en septembre-octobre depuis les communes évacuées.

Dans les villages d'accueil, l'arrivée des réfugiés fut très délicate :

- leurs habitudes de vie (niveau de vie supérieur) et leur parler étaient très différents de ceux des charentais. La langue était un gros handicap : beaucoup de mosellans ne parlaient pas le français, ce qui créait des tensions et des difficultés.
- Les habitants d'une localité étaient dispersés dans plusieurs localités.

- Les logements étaient rares et trop petits, parfois insalubres. Les conditions d'hébergement étaient souvent misérables : étables, logements en piteux état, absence de commodités, de lits, etc. (Ainsi Bliesbruck fut reçu très froidement à Chazelles. Les réfugiés couchèrent longtemps sur des planches et des paillasses).

Les réfugiés étaient désemparés, car ils ne savaient pas combien de temps cela durerait, ni s'ils retrouveraient un jour leur habitation.

Une allocation journalière fut attribuée aux réfugiés (10F par adulte, 6F par enfant). L'administration s'efforça de leur trouver rapidement du travail dans la mesure du possible (champs, vigne, usines) sachant que tout refus pouvait faire perdre les allocations.

Peu à peu, la vie des réfugiés s'organisait davantage. La vie plus paisible des charentais ainsi que le cognac et le vin blanc contribuaient au rapprochement. (Des jeunes de Bliesbruck entrèrent dans l'association sportive de Verteuil.)

Dans le domaine de l'enseignement, des écoles primaires mosellanes dites spéciales furent créées, avec les enseignants réfugiés, mais pas dans tous les villages : les élèves durent parfois parcourir des distances de plusieurs kilomètres pour s'y rendre. Beaucoup de salles de cours n'avaient pas de chauffage.

Dans le domaine de la religion, le statut scolaire et religieux spécial d'Alsace et de Moselle fut maintenu afin de respecter les usages et coutumes des réfugiés. Les prêtres, pasteurs, rabbins accompagnèrent leurs fidèles dans les zones d'évacuation, et poursuivirent les coutumes locales au grand étonnement des charentais.

Dans le domaine sanitaire, les malades des hôpitaux évacués ont été répartis sur les hôpitaux locaux en fonction des places disponibles. Il y avait un manque de médecins, car ceux-ci étaient mobilisés.

La zone rouge de septembre 39 à mai 40

Côté ligne Maginot, à partir du 7 septembre, l'armée française conduisit une offensive le long de la frontière : dans notre région Sarre et Blies, ainsi que dans la région de Bitche, ils pénétrèrent en moyenne de 5 à 10km en Allemagne. Les allemands résistèrent. Fin septembre, l'offensive fut arrêtée par le commandement, et les troupes se replièrent sur la ligne Maginot. Cette offensive en vue de créer un 2^{ème} front avec l'Allemagne ne fut pas couronnée de succès. De plus, les français n'étaient pas suffisamment préparés, et l'armée n'était pas assez forte et modernisée.

Commença alors une longue période d'inaction militaire d'octobre 39 à mai 40 : la « **drôle de guerre** ». Chaque armée restait sur ses positions. Il y avait bien des opérations et accrochages réguliers, des tirs d'artillerie réciproques, mais rien n'évoluait. Bliesbruck se trouvait au milieu de ces opérations et a subi un certain nombre de dégâts (destruction du pont, et de 9 maisons)

Les soldats français s'ennuyaient, jouaient aux cartes. Certains se livraient à des pillages, des actes de vandalisme et autres activités non militaires dans les villages vides. Le commandement français était décidé de ne se battre que sur la ligne Maginot, selon une stratégie défensive. La déception était grandissante et le moral baissait.

Pendant ce temps l'armée allemande équipait ses troupes et les formait à la phase suivante, le « Blitzkrieg » qui démarrera le 10 mai :

- 10 mai : les Allemands pénètrent en Hollande, en Belgique, au Luxembourg
- 14 mai : la Hollande capitule
- 15 mai : la ligne de la Meuse tombe, c'est la percée de Sedan
- 22 mai : les allemands entrent dans Boulogne
- 27 mai : début d'évacuation des troupes britanniques à Dunkerque
- 10 juin : le gouvernement quitte Paris
- 17 juin : Pétain annonce la fin des combats
- 18 juin : appel du général De Gaulle
- 22 juin : signature de l'armistice – capitulation de la France – L'Alsace et la Moselle redeviennent allemandes

A partir de juillet 1940, les Allemands organisent le rapatriement des Alsaciens et Lorrains évacués. Celui-ci sera réalisé en septembre. Les familles sont impatientes de rentrer, et de retrouver leurs habitations, mais elles devront à nouveau s'habituer à la vie en tant qu'allemands...

4 années plus tard, une nouvelle évacuation du village eut lieu dans la précipitation la veille de Noël, à cause de l'opération NORDWIND. Bliesbruck fut alors presque totalement détruite. Mais ceci est une autre histoire.

Post-scriptum

Depuis 1945, soit depuis 75 ans, il n'y a plus eu d'épisode de guerre et de destruction dans nos régions. C'est du jamais vu dans l'histoire de l'Europe depuis plusieurs siècles. La paix semble installée durablement. On peut dire un grand merci aux « pères de l'Europe » tels que Robert SCHUMANN ou Konrad ADENAUER.

Grâce à l'union européenne et aux accords de Schengen (14 juin 1985), la libre circulation a été instaurée entre nos 2 pays, tant pour les citoyens que pour les échanges commerciaux (monnaie unique, etc.). On se rend compte quotidiennement que pour nos deux villages de Bliesbruck et Reinheim, il en est bien mieux ainsi.

Jean-Marc WAGNER

Bibliographie :

La drôle de guerre T1 / Henri HIEGEL

La drôle de guerre T2 / Henri HIEGEL

L'évacuation en Lorraine 1939 / Marcel NEU

Tous ces livres peuvent être empruntés à la bibliothèque

